



Obstruction de fenetre par construction d'un local a poubelle

Par **neosith**, le **26/04/2012** à **17:33**

Bonjour,
je suis locataire d'un studio en rez de jardin dans une résidence d'une dizaine d'appartements appartenant à un même particulier.

Depuis quelques jours des travaux ont commencés juste devant mon appartement, il s'agit de la construction d'un local à poubelle. Déjà un peu dérangé de devenir voisin du local à ordure, je me rend compte ce soir que ma fenêtre de salle de bain va se retrouvé obstruée au trois quart par ce local. (le mur du local est bâti contre ma fenêtre)

J'ai fait part de mon mécontentement au propriétaire qui ma simplement répondu que puisqu'il s'agissait d'une fenêtre de salle de bain destinée a l'aération, ça ne posait pas de problème.

Mon propriétaire à t-il le droit de faire ce genre de modification? Ai je un quelconque recours?

Cordialement.